



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS-ARIÈGE

La qualité au fil de l'eau

Rapport d'orientations budgétaires 2024

07 MARS 2024

PREAMBULE

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité. Il doit se concevoir comme un outil pédagogique, le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le Service Public de l'Eau Hers Ariège, dont la mission est la production et la distribution d'eau potable, alimente en eau potable 18 600 abonnés sur 45 communes. La population desservie est de 38 295 habitants.

Les infrastructures du syndicat comprennent une usine de traitement de 20 000 m³ jour de capacité, 1 365 Km de canalisations et 33 châteaux d'eau et réservoirs pour un volume de stockage de 20 300 m³.

La loi NOTRe du 7 août 2015 indiquait que la compétence eau serait transférée aux communautés de communes à partir du 1^{er} janvier 2020. La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences eau et assainissement permet de le repousser au 1^{er} janvier 2026 par délibération des communes membres.

Pour les communautés de communes du bassin Auterivain Haut-Garonnais, des Portes d'Ariège Pyrénées et Arize-Lèze, les communes membres ont délibéré dans les conditions posées par la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 pour s'opposer au transfert de la compétence « eau » à leurs intercommunalités respectives au 1^{er} janvier 2020.

En conséquence, suite à la prise de compétence « Eau Potable » fin 2017 par la communauté de commune « Terres du Lauragais », le périmètre Syndical est ainsi composé :

Département de la Haute Garonne :

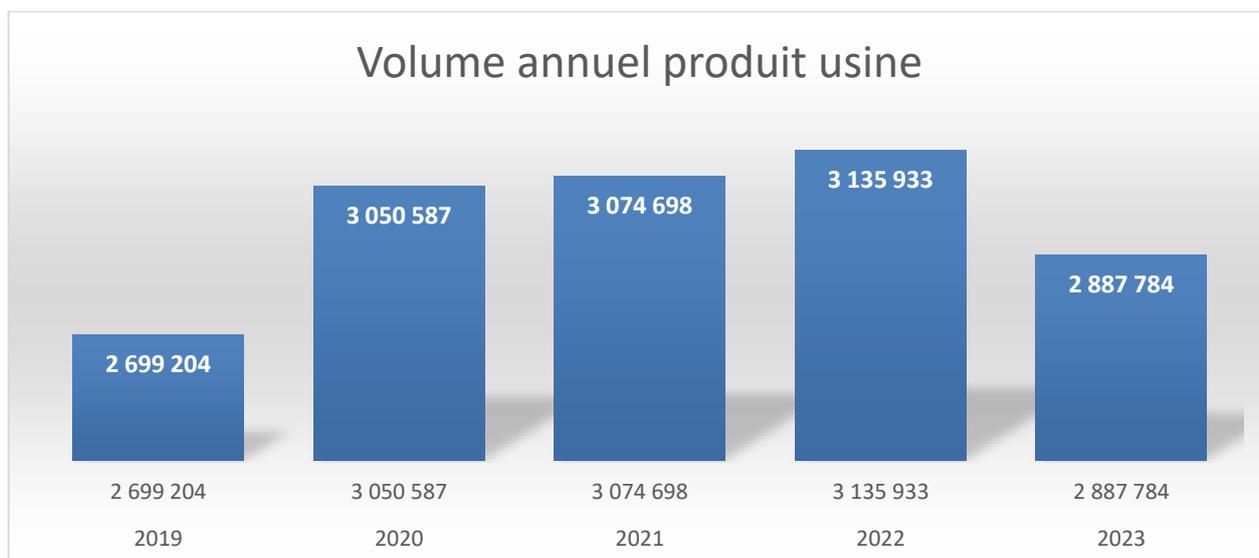
- **La Communauté de communes des Terres du Lauragais (TDL)** en représentation-substitution des communes d'Aignes, Beateville, Caignac, Calmont, Gardouch, Gibel, Lagarde, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgeard, Nailloux, Renneville, Saint-Léon, Seyre et Vieilleville ;
- **Les communes** d'Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labruyère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Marliac, Mauressac, Miremont, et Puydaniel.

Département de l'Ariège :

Les communes de Brie, Canté, Durfort, Esplas, Justiniac, Labatut, Lissac, Mazères, Saint-Martin-d'Oydes, Saint-Quirc et Villeneuve-du-Latou.

Nombres d'abonnés au 31/12/2023 : 18 674 abonnés

Volumes produits en 2023 : 2 887 784 m³

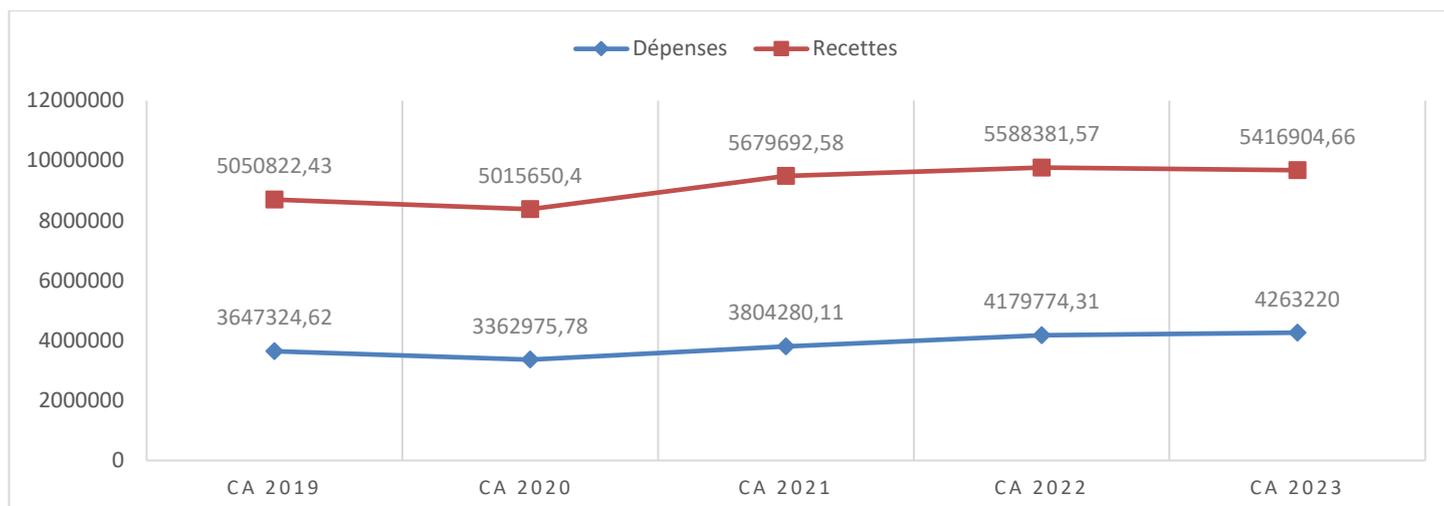




En termes d'organisation, le comité syndical comprend 45 délégués titulaires et 45 suppléants. Le bureau du syndicat est constitué du Président et de cinq vice-présidents.

RETROSPECTIVE BUDGETAIRE

I. RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

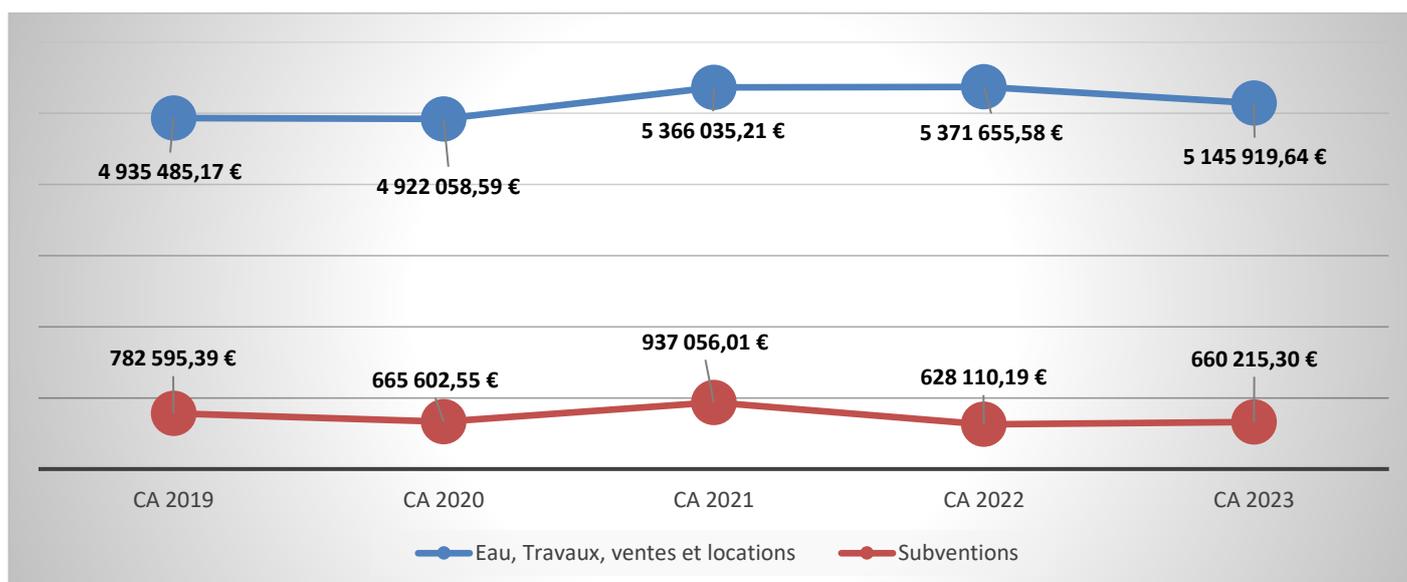


(2021, subvention exceptionnelle SICOVAL)

A. Les ressources de fonctionnement :

Les ressources de fonctionnement sont principalement :

1. La vente d'eau aux abonnés (4,5 M€ - 2%) ainsi qu'aux autres collectivités comme le SMDEA09 pour Saverdun depuis février 2020 ou encore Auterive et Réseau31 (324 k€, +4 %)
2. La facturation des branchements et pose compteurs chez les particuliers (251 k€ - 35%)
3. La vente de l'électricité photovoltaïque et la location des antennes sur les réservoirs (71k€, +3 %)
4. La participation des collectivités au fonctionnement avec Réseau 31 et notre convention pour facturation de l'assainissement (37 k€)
5. Les subventions



Le terme subvention qualifie non seulement la part en fonctionnement des subventions en annuité versées par le département pour limiter le poids de l'emprunt (on tend vers une extinction puisque le principe n'existe plus) mais également la partie amortissable des subventions en capital.

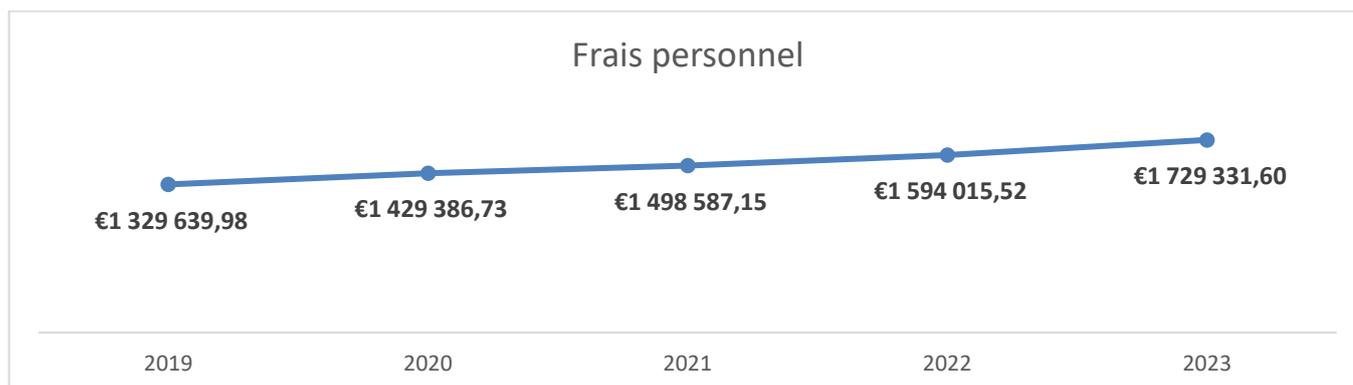
La vente d'eau aux autres collectivités pour 2023 se traduit de la façon suivante :

	Volumes 2021	Volumes 2022	Volumes 2023	Produit de la vente 2023 € HT
SMDEA Saverdun	236 587 m ³	242 636 m ³	252 432 m ³	147 925,08 €
SMDEA	95 594 m ³	106 755 m ³	93 613 m ³	68 992,78€
AUTERIVE	20 272 m ³	1 751 m ³	1 478 m ³	827,68 €
RESEAU 31	183 990 m ³	182 318 m ³	184 760 m ³	106 303,68 €
TOTAL	536 433 m³	533 346 m³	532 283 m³	324 049,22 €

B. Les charges de fonctionnement

1. Dépenses de personnel (chapitre 012)

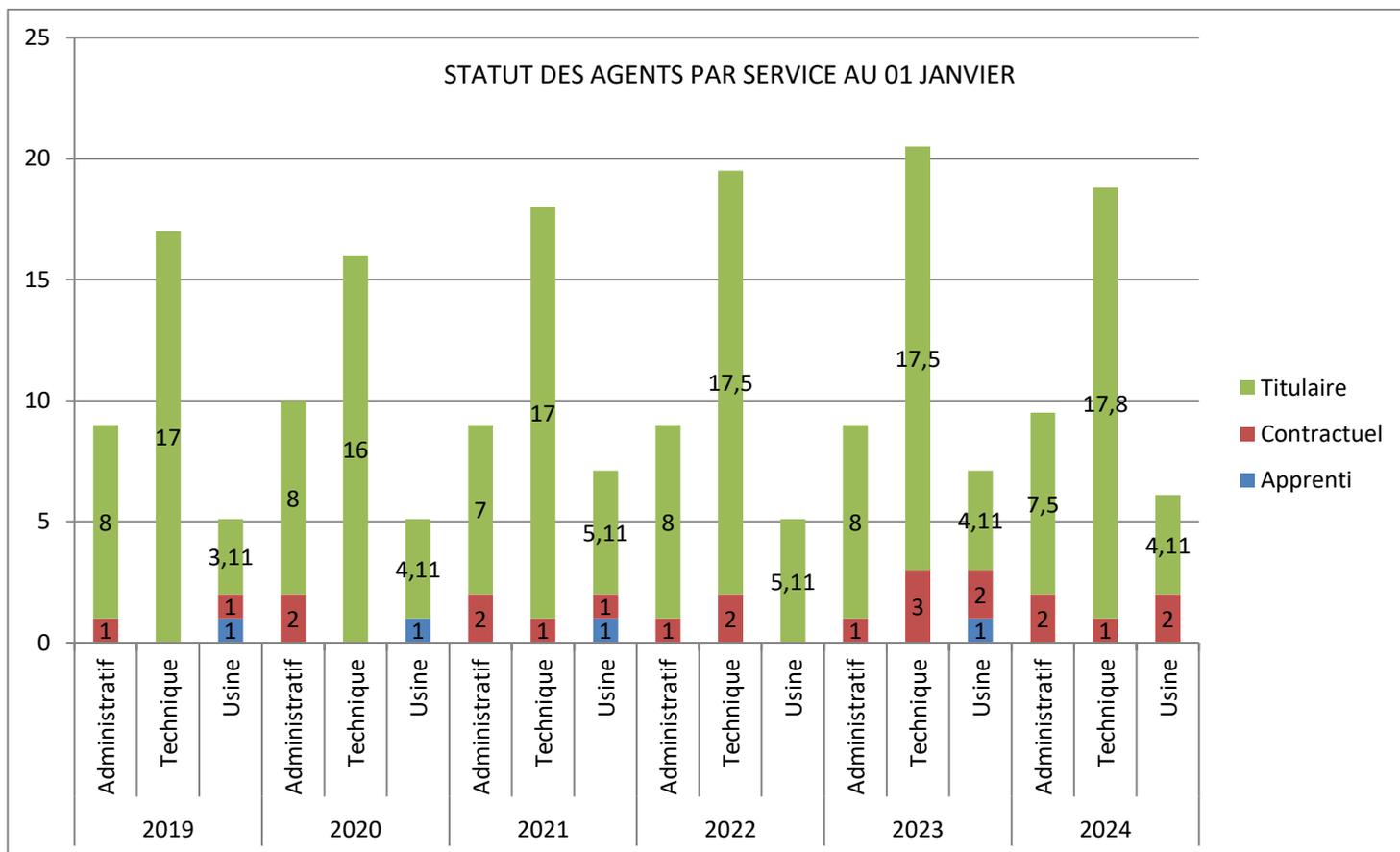
La masse salariale constitue un des principaux postes de dépenses de fonctionnement.



La masse salariale a augmenté de 135 000 € soit 8 %. Une partie est liée à la GVT (glissement, vieillesse, technicité) correspondant aux avancements d'échelons, avancements de grades, changements de cadres d'emplois et une autre partie repose sur l'augmentation générale de la rémunération dans la Fonction Publique territoriale depuis 2023.

Et le solde de variation est dû aux mouvements de personnel suivants :

- Renforcement de l'équipe Usine
- Renfort de l'équipe exploitation et consolidation de l'équipe travaux neufs pour accélérer les travaux en régie
- Recrutement d'un contractuel depuis décembre 2022 pour remplacement au service administratif.

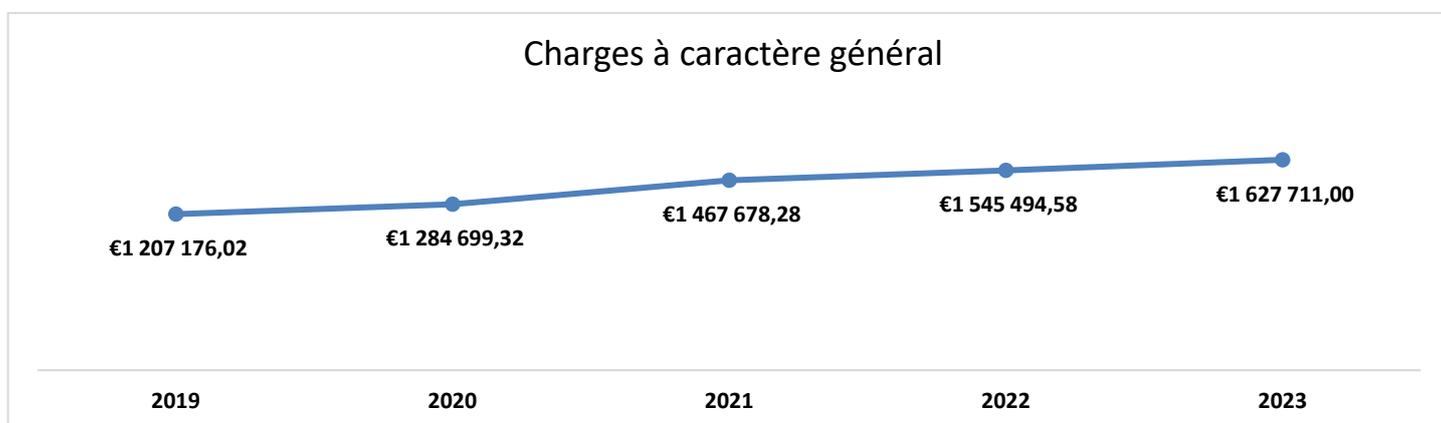


Le temps de travail pour la majorité des agents est réparti sur 2 semaines soit 71H en 9 jours (une semaine de 5 jours et une deuxième de 4 jours de travail). Ce rythme de travail équivaut à une base de 35 heures 30 hebdomadaire et donne droit à l'octroi de 3 jours de ARTT.

Les avantages attribués aux agents demeurent les tickets restaurant, la participation à la mutuelle santé et la prévoyance du contrat groupe du CDG31. Depuis le 01/04/2020, la valeur faciale du ticket restaurant est passée de 7€ à 9€. 60 % de la valeur est prise en charge par le SPEHA. La participation mensuelle du SPEHA pour la mutuelle est de 15 € et 8 € pour la prévoyance.

Depuis le 01/01/2023, le SPEHA adhère au CNAS ce qui permet aux agents de bénéficier d'un comité d'œuvre sociale avec plusieurs réductions sur les loisirs et des accompagnements financiers.

2. Charges à caractère général (chapitre 011)



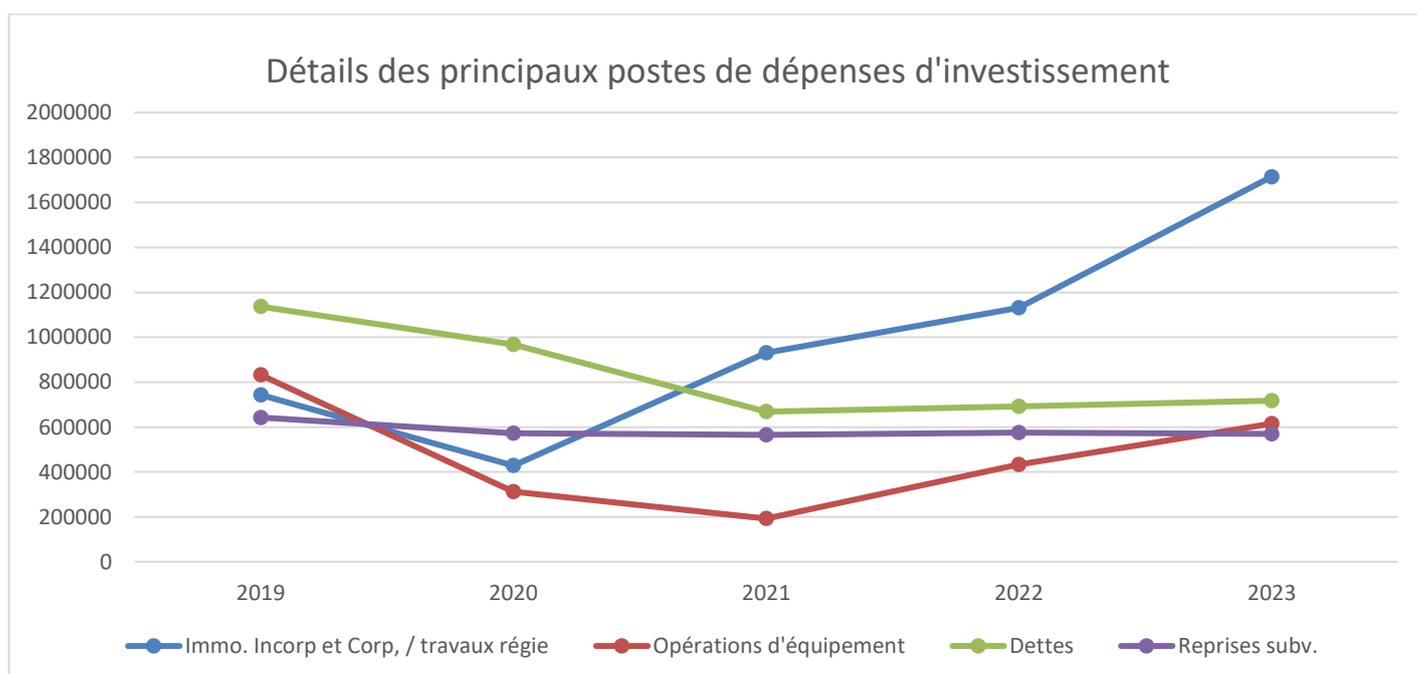
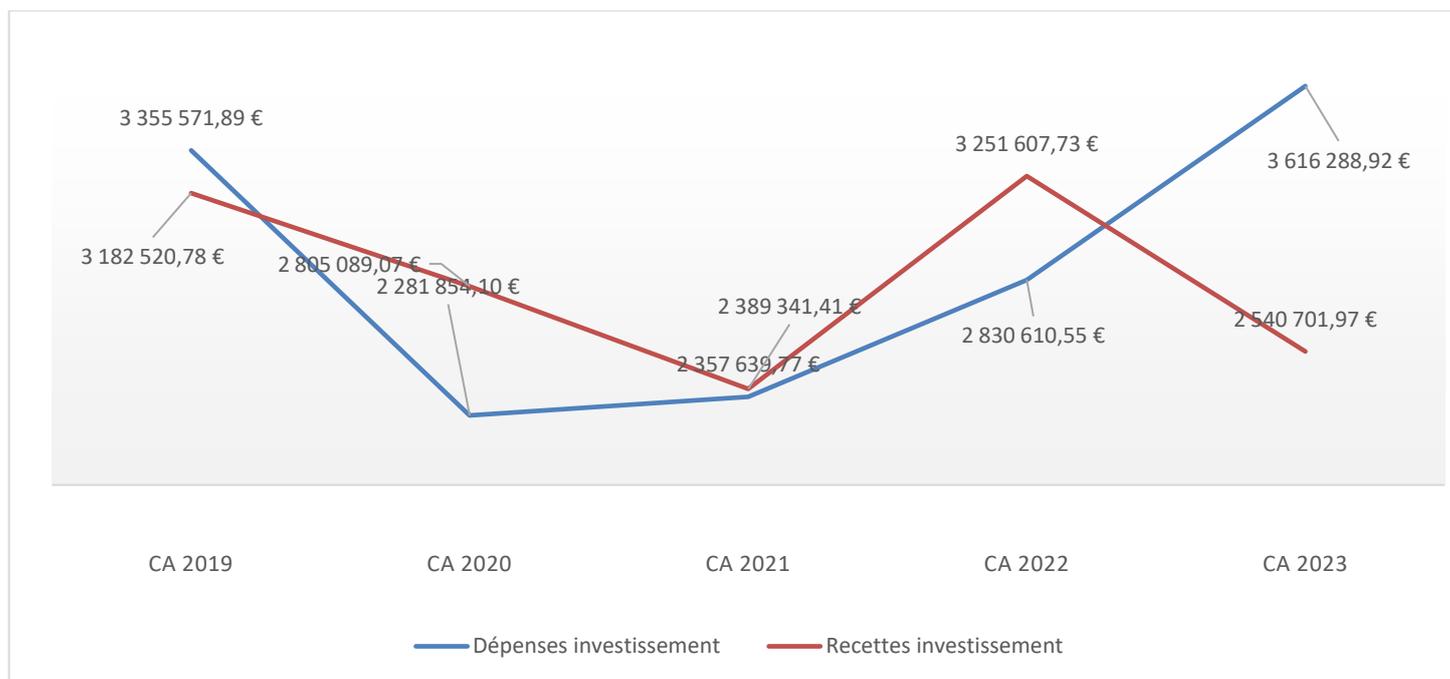
Une évolution de + 5,3 % soit +82 k € par rapport à 2022 mais quasiment dû au changement du filtre à charbon de l'usine à hauteur de 75 000 € contre 39 000 € en 2020. Le reste des dépenses reste stable grâce à la maîtrise de la politique d'achat alors même que l'inflation 2023 est à 4,9 %.

Des efforts d'économie devraient être réalisés afin de maintenir les coûts tout en respectant le ratio coût/qualité des produits sur le périmètre d'activités.

À la vue des augmentations des matières premières une diminution des charges à caractères générales n'est pas envisageable.

II. RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

A. Programme d'investissement



Les travaux d'investissement sont nombreux, pour les plus importants financièrement on retrouve :

En 2019 : Réhabilitation du château d'eau de Jouany et solde de la construction de 4 bâtiments

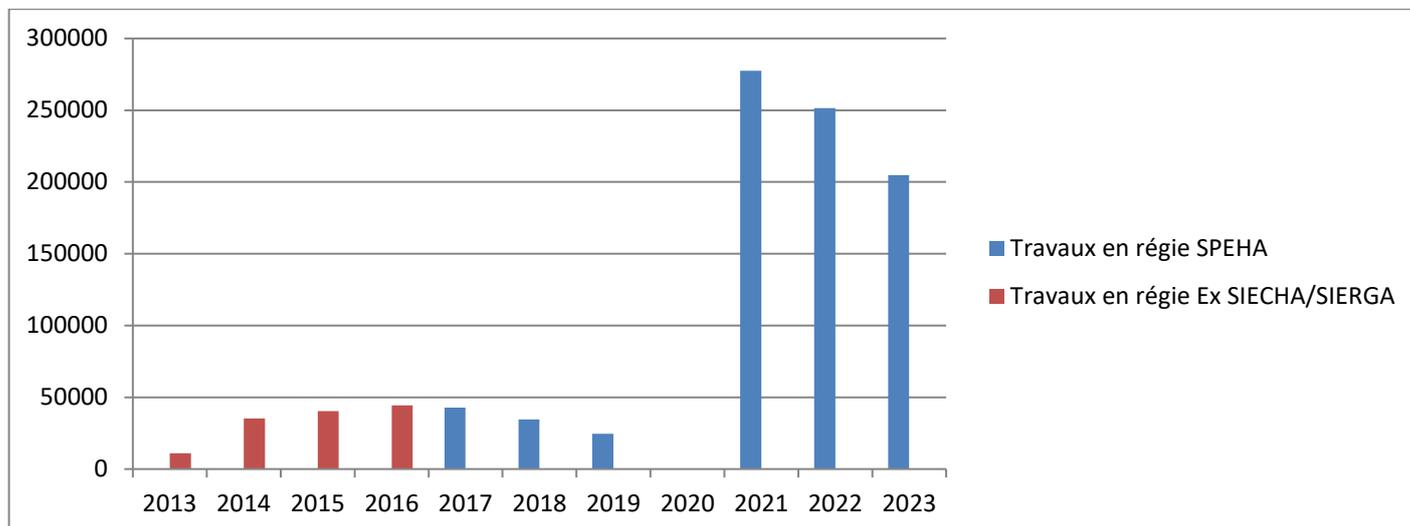
En 2020 : Solde des travaux de réhabilitation du château d'eau de Jouany, le renforcement de canalisation en 250 mm à Gaillac Toulza et les marchés à bon de commande de travaux sur réseau et reprise des branchements plomb.

Pour 2021 les travaux d'investissements sont principalement liés à la modification de l'alimentation du secteur de Picarrou / Calmont. Ainsi que les travaux de dévoiement de DAUJAS / MAUVAISIN en régie pour 200 000 €. On retrouve également la reprise des branchements plombs sur Mazères, Saint Léon et Auragne. On notera également la réhabilitation de la Cuve de reminéralisation à l'usine. L'acquisition de compteurs pèse sur le budget à hauteur de 220 000 € pour 2021.

En 2022 : la réhabilitation du Réservoir de Beaumont, l'acquisition de compteurs pèse sur le budget à hauteur de 220 000 €

En 2023 : la réhabilitation du réservoir de Montesquieu et de Lagrâce-Dieu, la bâche de l'UTEP à l'usine à hauteur de 550 000 € et le renforcement Ø250 de Louise vers Esperce pour 850 000€.

Focus sur les travaux en régie :



Un choix fort de déployer les travaux neufs en régie a été pris.

Depuis 2021 de nombreux chantiers ont pu voir le jour :

2021	Montant HT
Revêtement sol station de pompage à l'usine	18066,77
Revêtement sol Locaux technique à l'usine	3920,17
Variateur local Pompage à l'usine	2945,72
Sous total USINE	24932,66
Déplacement branchement Lafarguette à Nailloux	2368
Déplacement branchement chemin de la taillade à Esperce	1856,46
Déplacement branchement Auragne	3722,46
Sous total déplacement de réseau	7946,92
Extension Chemin du syndic à Mazères – 250 ML	16409,49
Extension Hameau des Baccarets à Cintegabelle – 132 ML	8867,95
Sous total extension de réseau	25277,44
Renouvellement Canalisations Mauvaisin Daujas	157713,2
Sous total renouvellement de réseau	157713,2
Renforcement Ø250 Gaillac – 2KM	61616,59
Sous total renforcement de réseau	61616,59
	277 486,81 €

2022	Montant HT
Rampe accès Gibel	1002,53
Motoréducteur usine	606,69
Protection ancien puits	2254,13
Automate API AE2 usine	2427,5
Sous total USINE	6290,85
CVM à Marliac - Cante	20956,94
Le Planal CVM à St Quirc	7333,05
Le Gay CVM à Saverdun	3884,24
Branchement CVM Campille à Marliac	5524,08
Sous total CVM	37698,31
Remplacement conduite amiante ch de Fourte à Cintegabelle	100362,73
Renouvellement Canalisation Mauvaisin Daujas	33618,68
Sous total renouvellement de réseau	133981,41
Modification alimentation le Tor d'en haut à Calmont	20598,64
Modification réseaux à Aignes	9960,89
Sous total modification de réseau	30559,53
Déplacement conduite ch de la Vigourdanne à Beaumont su Lèze	7792,19
Déplacement conduite 100 fonte à Gaillac Toulza	3204,8
Déplacement conduite 50 PVC à Puydaniel	4778,25
Branchement lieudit Cipres à Gaillac Toulza	2512,45
Sous total déplacement de réseau	18287,69
Création regard sectorisation appareil regul à Cante	4751,13
Création Bypass réservoir Besi à Beaumont sur Lèze	13688,54
Sous total divers réseau	18439,67
Prolongement conduite 75 PVC à Labruyère	6130,95
Sous total extension de réseau	6130,95
	251 388,41 €

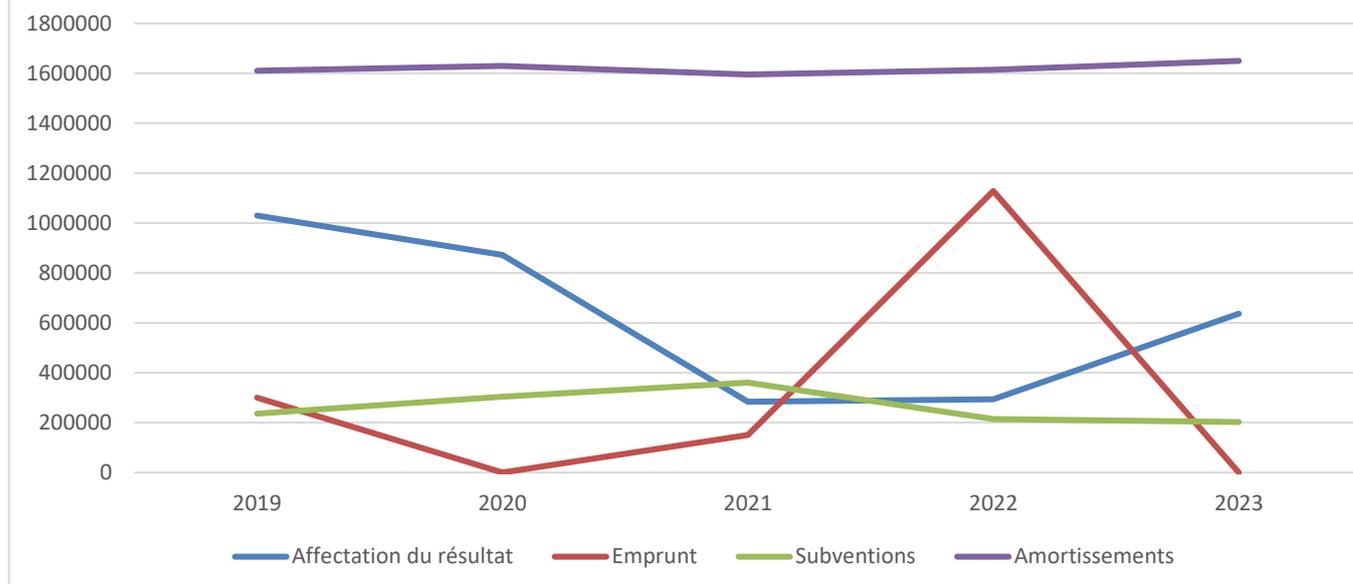
2023	Montant HT
CVM - Le Rouil à Gaillac Toulza	11130,17
CVM Tardieu bas Randail à Caujac	55444,11
Lagardelle CVM ch Camphret	5998,71
Esperce CVM Piteou	8740,6
Miremont CVM chemin Las Lanes	13376,99
CVM - Cintegabelle déplacement conduite ch Blandin	5080,68
CVM Le Breil à Cintegabelle	6520,2
CVM chemin Pont Neuf à Cintegabelle	8712,6
CVM Capvert à Cintegabelle	13992,92
CVM Les Camuses à Cintegabelle	5979,19
Sous total CVM	134976,17
Nailloux renforcement chemin du Douissat	19044,82
Sous total renforcement de réseau	19044,82
Beauteville-Lagarde Création conduite PVC 63	50820,16
Sous total extension de réseau	50820,16
	204 841,15 €

Comparaison entre réalisation en régie ou par une entreprise extérieure via notre marché de travaux en vigueur :

Etude comparative sur des travaux CVM - 600 ML Ø 110	
Poste de dépenses	Entreprise Extérieure
Installation chantier	3149,5
Terrassement	9864
Démolition chaussées	2982
Déblais - remblais - réfection voirie	34871
Canalisations et pièces branchements	27310,2
Pose de compteurs	4742,4
Raccordements	3940
Contrôles et essais	2295,06
TOTAL	89154,16
Poste de dépenses	SPEHA
Canalisations et pièces branchements	11 762,45
Déblais - remblais - réfection voirie	13 039,53
Carburant	1 554,01
Amortissement du matériel*	6704,5
Main d'œuvre	17 966,64
TOTAL	51027,13
Gain pour le SPEHA	38 127,03 €

* 2 pelles de 6 T, 1 pelle de 8 T, 3 véhicules, 1 camion 6*4, une trancheuse, une roue et une plaque soit un amortissement journalier de 305 €

Principaux postes de recettes d'investissement



La dotation aux amortissements reste le premier poste de financement de l'investissement, ensuite est mobilisé l'affectation du résultat, sauf pour 2022 où l'emprunt a été mobilisé en masse pour obtenir des taux favorables.

B. Dette

En 2019, nous avons réalisé l'emprunt pour la réhabilitation du réservoir de Jouany d'un montant de 300 000 € sur une durée de 20 ans avec un taux à 1,3 % avec le Crédit Agricole soit environ 30 % du coût de l'opération.

En 2021 nous avons emprunter pour 150 000 € sur les travaux de Daujas et de Calmont à un taux de 0,97 % sur 20 ans.

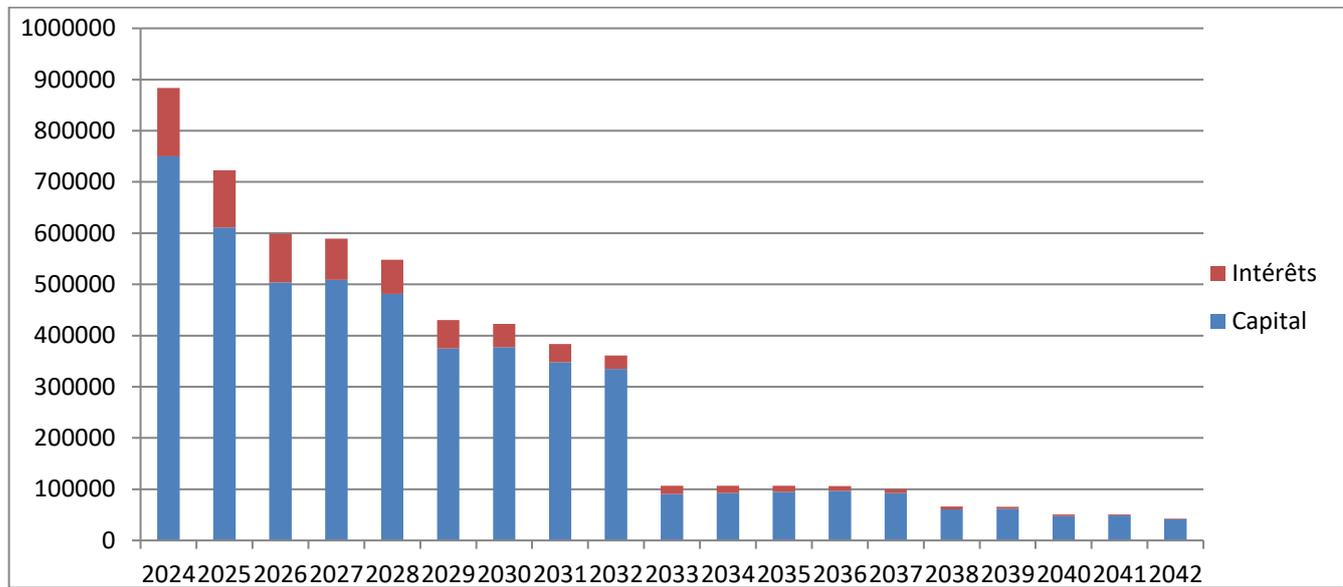
Pour 2022, à hauteur de 1 128 000 € sur une durée de 10 à 20 ans. Cela a financé travaux de renouvellement de réseau et de réhabilitation des réservoirs de Beaumont 170k€. Puis le financement complet de l'acquisition des engins de TP258 k€, de même que pour l'acquisition des compteurs 200k € et le renforcement de Louise 500k€ (travaux inscrits en RAR au Budget 2022 : la tranche optionnelle est finalisée et la tranche ferme va débiter très prochainement).

En 2023 l'appel à l'emprunt n'a pas été fait afin d'éviter une période très défavorable. Le déficit volontaire devra être rattrapé en 2024 avec le recours à l'emprunt.

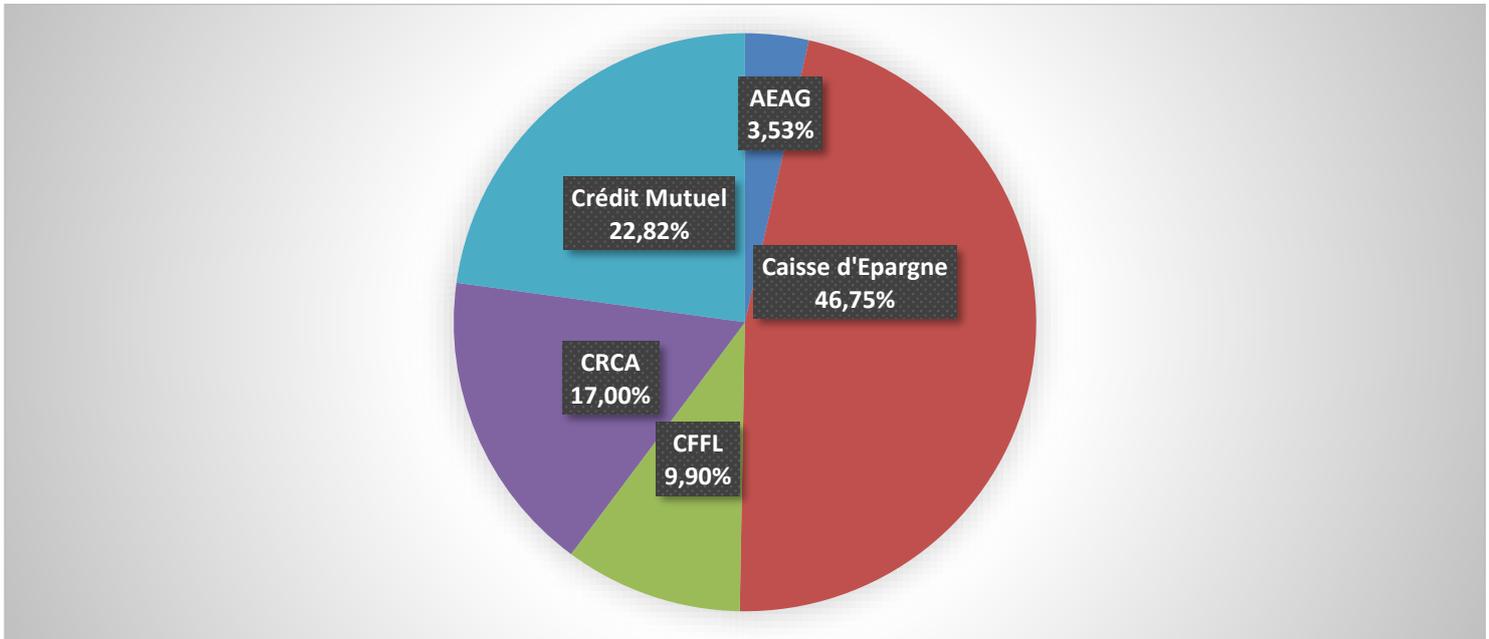
- La structure de la dette :

Caractéristiques de la dette au :	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Montant initial d'emprunt	14 817 891,00 €	11 781 237,98€	11 931 238 €	12 620 071 €	12 486 723 €
Capital restant du	6 786 972,47 €	5 842 362,61	5 317 320,31	5 754 584,91	5 017 532,14 €
Taux moyen	3,04 %	3,06%	2,99 %	3 %	2,82 %
Durée résiduelle moyenne	7 ans et 6 mois	7 ans et 6 mois	7 ans et 6 mois	7 ans et 8 mois	7 ans et 2 mois
Durée de vie moyenne	16 ans	16 ans	17 ans	17 ans et 2 mois	17 ans et 3 mois

Profil du remboursement de la dette :



- Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2024

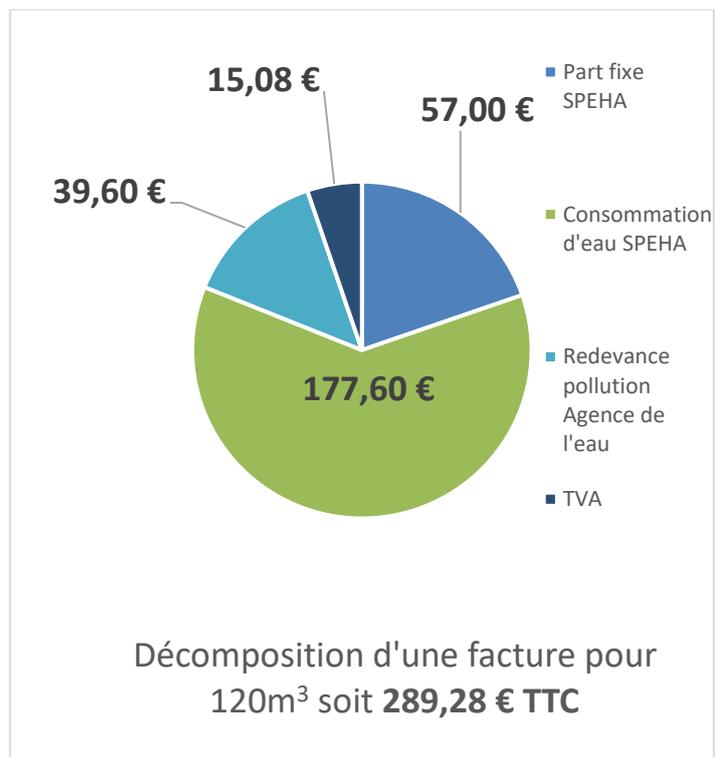


Rappel : le tarif de l'eau 2024 est à 1,39 € HT contre 1,29 € HT en 2023 (hors prélèvement à 0,09€)

Veuillez trouver ci-dessous la simulation sur une facture moyenne de 120m³ en 2024

Tarifs votés le 23/02/2023			
2024			
EAU	Assiette	PU	Montant
Part fixe	1	57	57
Part Variable	120	1,48	177,6
Redevance AEAG	120	0,33	39,6
Total HT			274,2
TVA		5,50%	15,08
Total TTC			289,28

Prix moyen du M3 distribué **2,41**

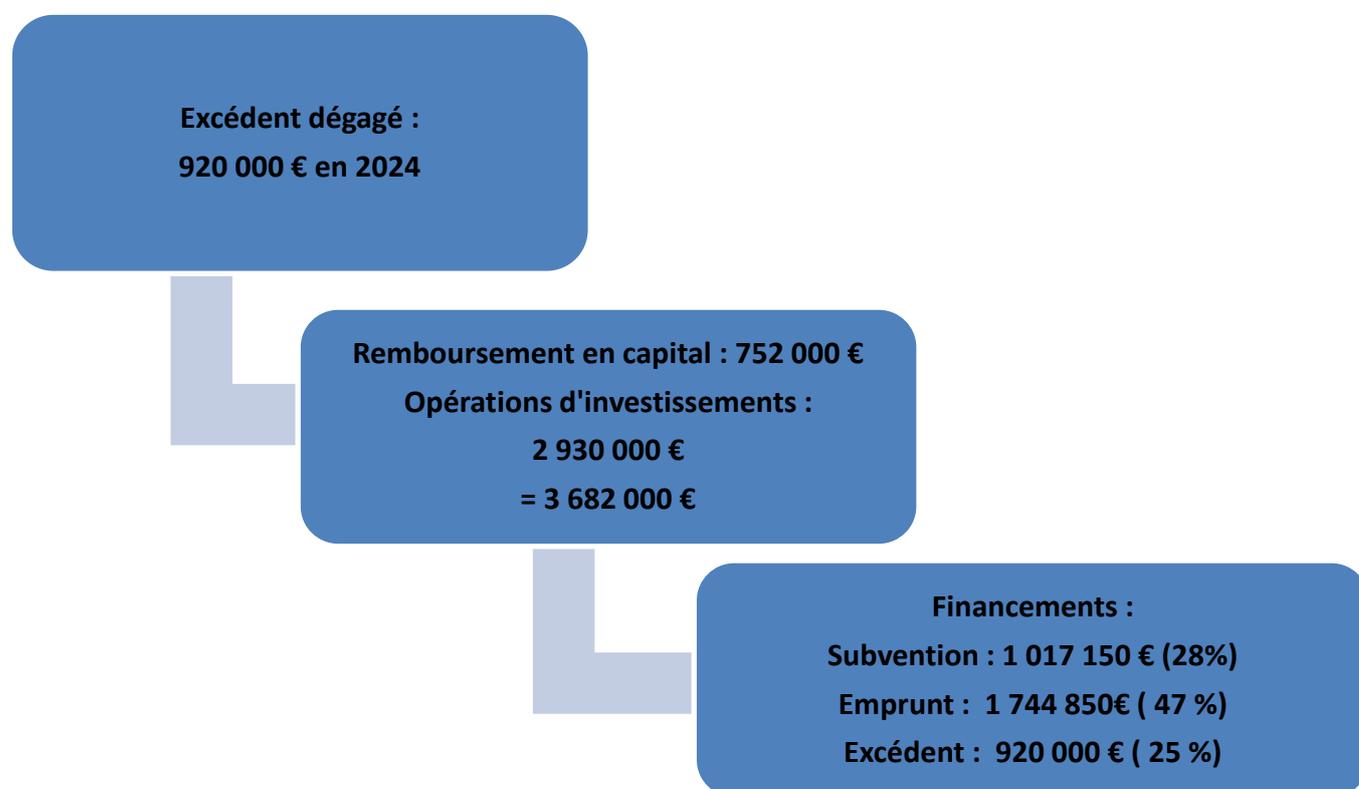


PROPOSITION DU BUREAU POUR 2024

Projection 2024 :

DEPENSES			RECETTES		
	2023	2024		2023	2024
Charges générales	1623500	1 800 000	Vente d'eau	5 143 000	5 339 000
Frais de personnel	1729000	1 836 000	Autres	128000	49 000
AEAG	620000	600 000			
Intérêts emprunts	132000	130 000			
Autres	153000	102 000			
	4 257 500	4 468 000		5 271 000	5 388 000

- Stabilisation de l'électricité et des efforts sur les achats en tenant compte de l'inflation
- Augmentation de 3,5% des charges de personnel (Hausse d'indice et avancement)
- Hausse des recettes de 3% suite à l'augmentation tarifaire de l'eau 2024



Proposition d'évolutions tarifaires jusqu'en 2026

Constat d'augmentation des dépenses incompressibles sur les 3 dernières années à hauteur de 100 000 € par an, dû à l'inflation constante et ce malgré la maîtrise des dépenses.

Donc

- Besoin de **100 000 € de recettes** supplémentaires par an.

Et

- Volonté de **limiter à 2 %** l'augmentation à l'utilisateur

Pour ce faire nous proposons une augmentation de la part fixe sur 3 ans :

Tarifification 2025 :

Tarifs à voter avant le 01/04/2024			
	2025		
	Assiette	PU	Montant
Part fixe	1	61,56	61,56
Part Variable	120	1,48	177,6
Redevance AEAG	120	0,33	39,6
Total HT			278,76
TVA		5,50%	15,33
Total TTC			294,09

Prix moyen du M3 distribué	2,45
Différence TTC	4,81 € Soit 2%
Augmentation part fixe	8%

Tarifification 2026 :

Tarifs à voter avant le 31/12/2024			
	2026		
	Assiette	PU	Montant
Part fixe	1	66,48	66,48
Part Variable	120	1,48	177,6
Redevance AEAG	120	0,33	39,6
Total HT			283,68
TVA		5,50%	15,60
Total TTC			299,29

Prix moyen du M3 distribué	2,49
Différence TTC	5,20 € Soit 2%
Augmentation part fixe	8%

Tarification 2027 :

Tarifs à voter avant le 31/12/2025			
2027			
	Assiette	PU	Montant
Part fixe	1	71,80	71,80
Part Variable	120	1,48	177,6
Redevance AEAG	120	0,33	39,6
Total HT			289,00
TVA		5,50%	15,90
Total TTC			304,90

Prix moyen du M3 distribué		2,54
Différence TTC	5,61 €	Soit 2%
Augmentation part fixe		8%

Gain	
2025	86 640 €
2026	93 571 €
2027	101 057 €
Cumulé	281 268 €